



C.R. ANIMATION PROMOTION REUNION DU MERCREDI 28 JANVIER 2026 À PUYSOYEN

PAGE 1/2

Présents : Christian BOUDÉ, Marie-France FERNANDEZ, Claude GRENET, Antoine GUIJARRO, Michel HAURET, Pierre LAROCHE

Absents excusés : Kiliane MONTANE, Pascal GRANGER, Manu Suarez

Absents non excusés : Flavien CARTIER, Nicolas JASKOT

Salarié référent : Damien DARROMAN

Début de la réunion : 10h15

1- Appel à candidatures membres de la Commission Régionale Animation-Promotion (CRAP)

Après avoir obtenu l'accord du Président de la Ligue, François Grenet, ainsi que celui de la Secrétaire Générale, Catherine Veyssy, Christian Boudé informe les membres présents de la CRAP que, afin de renforcer la Commission et en prévision des nombreux événements à venir, un appel à candidatures va être lancé.

Cet appel sera diffusé sur le site officiel et les réseaux sociaux de la LFNA, via le service communication. La date limite de réponse est fixée au **lundi 23 février**, afin que les nouveaux membres éventuels puissent être présentés au **Comité Directeur du 7 mars**.

Christian Boudé regrette que certains membres, régulièrement absents, ne prennent pas la peine de le contacter afin de lui faire part de leurs éventuelles difficultés.

Les membres présents lors de cette réunion confirment tous leur volonté de siéger au sein de la CRAP.

2- Examen des candidatures des clubs à l'organisation des Finales Régionales Jeunes et Seniors

Christian Boudé et l'ensemble des membres se félicitent du nombre de clubs ayant répondu à cet appel à candidatures et remercient ces derniers pour le sérieux des dossiers transmis, ainsi que pour leur disponibilité lors des visites des installations.

Christian Boudé rappelle que le rôle de la CRAP n'est pas de choisir les lieux des finales régionales, mais de formuler des propositions de sites aux élus, de manière totalement indépendante.

Treize clubs, issus de sept Districts, ont postulé à l'organisation des finales régionales.

L'ensemble des clubs a reçu la visite des membres de la CRAP, dont celle de son Président, Christian Boudé.

Christian Boudé rappelle aux membres le rétroplanning validé et confirme que la Commission respecte l'ensemble des étapes prévues :

- **Octobre** : rédaction et validation des cahiers des charges
- **Novembre** : lancement de l'appel à candidatures
- **Décembre – janvier** : réception et analyse des candidatures
- **Février** : sélection des sites et validation par les élus et commissions concernées
- **Mars – avril** : réunions de préparation avec les sites retenus
- **Mai – juin** : organisation opérationnelle et communication

C.R. ANIMATION PROMOTION REUNION DU MERCREDI 28 JANVIER 2026 À PUYSOYEN

PAGE 2/2

Les membres examinent ensuite, un par un, les dossiers de candidature des différents clubs selon la méthodologie suivante :

- Dossier de candidature ;
- Compte-rendu de visite ;
- Grille d'évaluation.

À l'issue de l'examen de chaque dossier, les membres établissent une liste de **trois à quatre clubs par finale**. Conformément à la demande des élus, cette liste sera partagée et croisée avec les Président(e)s des différentes Commissions Régionales des Compétitions (Jeunes, Seniors et Féminines).

Retour cahiers des charges

À la suite des visites effectuées dans les clubs, Christian Boudé et Michel Hauret s'interrogent sur d'éventuelles modifications ou précisions à apporter aux cahiers des charges pour les finales à venir et celles des saisons suivantes :

- Quel partage de responsabilités sur l'organisation des finales entre la Ligue et le club recevant ?
- La déclaration de la manifestation auprès de la Préfecture relève-t-elle du club ou de la Ligue ?
→ La question sera posée au service des Compétitions.
- Faut-il demander aux clubs de prévoir un local dédié au contrôle antidopage ?
→ La question sera posée à la Commission Régionale Médicale et à la Commission Régionale des Compétitions.
- Même si l'entrée reste gratuite, les membres souhaitent, pour des raisons de sécurité et d'information, mettre en place un système de billetterie (ou de bracelets) afin de connaître précisément le nombre de personnes présentes les jours de manifestation.

Fin de la réunion : 12h30

Le Président de la C.R.A.P.

Christian BOUDÉ



Procès-verbal validé par la Secrétaire Générale, Catherine Veyssy, le 29 janvier 2026